

Charte

Collectif Objets littéraires sensibles

Présentation

Le collectif Objets littéraires sensibles (OLS) a été créé le 22 avril 2023 au Palais de la Femme lors du salon de l'Autre Livre par les éditions du Carnet d'Or et les éditions des Véloplanchistes, dans l'idée de créer une structure (non officielle) d'entraide et de soutien mutuel qui permette aux petites maisons d'édition associatives de renforcer leur visibilité et leur présence à différents types d'événements littéraires et artistiques, entre autres. Le collectif permet ainsi à des petites maisons de collaborer avec d'autres structures sur des projets communs, tout en conservant leur identité propre et leur autonomie.

Objectifs

- mutualiser (nos ressources, etc.)
- s'entraider et se soutenir mutuellement (sur la communication, lors d'événements, etc.)
- échanger (autour des expériences, des retours, des outils, partager ses connaissances, etc.)
- organiser des projets en commun (événements, projets artistiques, co-éditions, etc.)
- développer son activité sur le territoire francilien, voire au-delà

Valeurs et engagements

- sensibilité envers une démarche écologique
- engagement pour une égalité femme-homme
- sensibilité aux arts et à l'artisanat
- valorisation des auteur·rices et artistes par une rémunération à hauteur minimum de 10 % de droits

Fonctionnement

- chaque structure adhérente conserve son identité propre
- le collectif n'est pas une identité juridique et ne possède pas de fonds propres
- chaque structure adhérente participe à la vie de l'association en apportant ses points forts, dans l'objectif d'une entraide partagée, de soutien mutuel
- les décisions se prennent en commun, avec vote à majorité si besoin
- la candidature d'une structure est votée à l'unanimité (toutes les structures adhérentes doivent être en accord avec la décision d'admission d'une nouvelle structure)
- le renoncement à sa place dans le collectif se fait par lettre numérique adressée au collectif
- un comité des structures adhérentes s'organise au moins une fois par an afin de réunir toutes les structures adhérentes et de voter les grandes décisions annuelles
 - idéalement, et selon les disponibilités de chacun, organiser une rencontre par mois entre les structures adhérentes afin de faire vivre le collectif et les projets qui s'y rattachent
- chaque année est organisée un événement qui réunit toutes les structures adhérentes

Critères

- être une structure éditrice sous forme d'association à but non lucratif
- s'autodiffuser et s'autodistribuer
- partager les valeurs du collectif
- ne pas faire concurrence aux autres maisons membres

Pour adhérer

- partager les valeurs du collectif
- réunir les critères cités ci-dessus
- participer activement à l'animation et la vie du collectif
- l'adhésion est gratuite, soumise à un vote des membres du collectifs (un vote par maison membre)
 - écrire à collectifols@mailo.com

Projets et possibilités

- diffuser des ouvrages des membres du collectif lors d'événements auxquels ils ne peuvent assister, en échange d'une remise de 30 % sur les ventes réalisées. Les membres présents au stand encaissent les ventes et reverseront par la suite les sommes dues, retranchées de la remise, aux membres absents
- co-éditer des projets littéraires et/ou artistiques
- créer des partenariats avec d'autres collectifs ou structures culturelles
- créer des événements en commun

Fait à Paris le 7 juillet 2023

Laura BOISSET
Co-fondatrice du collectif
Directrice des éditions des Véliplanchistes

Ana MEJIA ESLAVA
Co-fondatrice du collectif
Directrice des éditions du Carnet d'Or